

## **Motion pour la défense du service public de santé en Nord Vaucluse et Sud Drôme**

présentée par le président du Conseil d'Administration du centre hospitalier de Valréas  
suite à la visite protocolaire de la Maternité organisée le 3 mai 2008.

Le Centre Hospitalier de Valréas est un établissement de proximité (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) qui dessert 65 000 habitants et répond à une mission d'aménagement du territoire reconnue de tous.

Le service de Gynécologie-Obstétrique, est autorisé à fonctionner jusqu'au 31 août 2008. Rouage important de l'hôpital de Valréas, ce service actif est incontournable pour assurer aux habitants du territoire un droit d'accès à des soins de qualité et pour sécuriser l'égalité des territoires en offrant aux familles un temps de trajet domicile-maternité dans la limite des 45 minutes comme préconisé par le corps hospitalier.

En outre, la fermeture de la chirurgie polyvalente de l'hôpital de Valréas est annoncée par le Ministère de la Santé pour la fin de l'année 2008, ce qui menace également la maternité à court terme.

Afin de préserver le service public de santé de notre territoire, il est vital de voir maintenu l'ensemble des services actifs du centre hospitalier de Valréas et que soit prise en compte l'exception géographique stipulée dans le Schéma d'Organisation Sanitaire, pour éviter tout préjudice aux habitants du Nord Vaucluse et Sud Drôme.

**En conséquence, nous demandons le maintien de la maternité de Valréas, associé à un service de chirurgie de soutien, la création d'une antenne SMUR inter-régionale, le renforcement du service des urgences et la réalisation de travaux de modernisation et d'agrandissement du Centre hospitalier de Valréas visant prioritairement les urgences et la maternité.**